

<http://47.snuipp.fr/2e-journee-de-pre-rentree>



2e journée de « pré-rentrée » ?

- École - Archives -

Date de mise en ligne : jeudi 3 décembre 2015

Dernière mise à jour : 3 décembre 2015

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

L'IA dans un courrier daté du 27/11 précise les modalités de la 2e journée de « pré-rentrée » (à noter que le recteur a publié son arrêté le 20 octobre).

http://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.sv g arrêté du recteur (20 octobre)	http://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.sv g Courrier du SNUipp-FSU au recteur (4 novembre)	http://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.sv g Réponse du recteur au SNUipp-FSU (26 novembre)
--	--	--

Suite aux interventions pugnaces du SNUipp-FSU au niveau académique, le recteur accepte de prendre en compte certaines situations :

- Pour les collègues qui l'ont déjà faite, ils la déduisent de la journée de solidarité ;
 - pour les autres le recteur invite les collègues à participer le mercredi 30 mars et mercredi 18 mai à deux demi-journées de réflexion sur « un thème choisi par les autorités académiques ».
- Aux dernières nouvelles il pourrait s'agir du projet de secteur (remplaçant du projet d'école)â€! Pour les REP il sera déjà écritâ€!

Le SNUipp-FSU47 conseille aux collègues de répondre en notant des heures déjà faites.

Voici un modèle de courrier à renvoyer en pièce jointe.

Post-scriptum :

Rappel des faits :

Dès la publication du calendrier scolaire au BO, nous avons noté la disparition de la « deuxième journée de pré-rentrée » et son remplacement par :

Deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Nous avons très tôt conseillé aux collègues de ne pas s'aventurer dans une journée de pré-rentrée non prévue dans les textesâ€! et d'attendre de voir ce que les « autorités académiques » allaient faire â€!

Du côté de l'administration départementale, il semble que la négligence était de mise puisque la quasi totalité des IEN évoquaient cette deuxième journée de pré-rentrée dans leurs circulaires de début septembreâ€!

Depuis la rentrée, nous avons alerté à de multiples reprises l'administration sur les « bugs » prévisiblesâ€!